

De courte durée, moins d'une heure, ce qui tend à démontrer que les problématiques se règlent au fur et à mesure, même si certaines demeurent ici ou là. Pour autant, nous ne relâchons pas la pression et faisons remonter toutes les sujets dont nous avons connaissance.

Les réponses, positives ou pas, ne sont pas toujours au rendez-vous compte-tenu notamment des interactions DGFIP/Secrétariat général/DGAFP.

Concernant la campagne IR, une présentation sera faite aux OS au cours d'une audioconférence de la semaine prochaine pour connaître les modes opératoires et organisationnels.

Des précisions ont été apportées

- traitement du courrier à J+1 par rapport à sa date d'arrivée : la note aux directions part ce soir.
- mouvement comptable C2/C3 est terminé au niveau RH1B et en cours de vérification par les délégations la publication se fera à la mi-avril. La Cap de promotion se tiendra en fonction de la situation.
- concernant les scolarités, les stages et les prises de postes suite à réussite aux concours : dénouement attendu pour le début de la semaine prochaine...
- à la question que nous avons posé de savoir si dans la période les personnels (présentiel ou à distance) pouvaient solliciter l'octroi d'un jour de congé annuel « pour souffler », le DG répond que rien ne l'interdit (en creux que c'est légitime tant que cela ne met en péril le PCA notamment) et que cela ne devrait pas poser cependant de difficulté (à voir si justement il y en a).
- la DG envisagerait bien l'acquisition de téléphones portables afin de faciliter l'accueil téléphonique à distance pour notamment la campagne IR (en mode confinement).

Nous avons rappelé que les opérations de soutien entre services devaient s'entendre sur la base du volontariat et qu'un cadrage national était nécessaire (évocation de la situation de la DIRCOFI Sud Pyrénées où le directeur estime que tous les vérificateurs et toutes les vérificatrices sont volontaires désigné.es d'office et la DVNI).

Sur la soutenance du réseau au regard du nombre de télétravailleurs en hausse régulière, nous n'avons pas eu de réponse à notre interrogation sur la limite... (Tant que ça tient, NDLR).

Toujours des divergences d'approches et donc de solutions sur les cas contacts covid-19, la DG soulignant que les orientations de la DGAFP changent d'un jour sur l'autre ou presque et dans ces conditions, il est difficile de donner une consigne nationale DGFIP.